



## Décision de radiodiffusion CRTC 2005-65

Ottawa, le 15 février 2005

**Videon Cablestems Inc.**  
Okotoks (Alberta)

*Demande 2004-1404-5*

### Modification de la zone de desserte

1. Le Conseil **approuve** la demande présentée par Videon Cablestems Inc. en vue de modifier la zone de desserte autorisée de l'entreprise de distribution de radiodiffusion par câble qui dessert Okotoks, afin d'y inclure la subdivision de Ravenscourt, un nouveau développement résidentiel adjacent à la limite de la partie est de la zone de desserte autorisée actuelle de la titulaire.

Secrétaire général

*La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*